

Saint Sulpice et Cameyrac



Bulletin municipal - Octobre 2012 - n°100



Les moments forts !

Le Bicentenaire

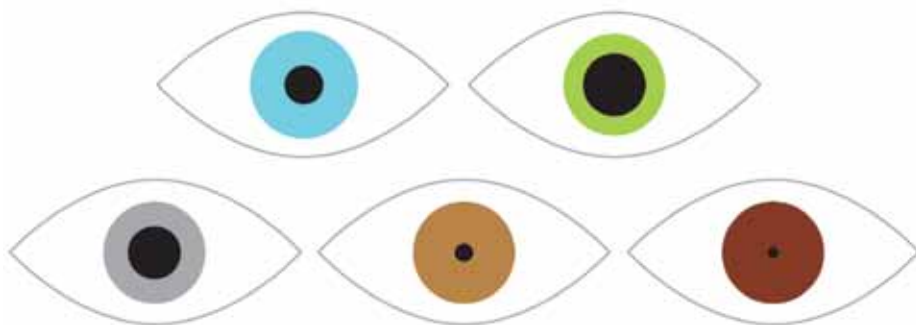
Journée des Associations

A venir !

Concert de musique

Téléthon

Le Cortège Impérial



Chez B&C Opticiens, vos yeux seront toujours plus précieux que vos lunettes.

Les Opticiens Libres c'est un réseau d'opticiens indépendants, reconnus spécialistes de la santé et libres de tous leurs choix.



Les Opticiens Libres se sont engagés dans une démarche qualité certifiée par VERITAS, organisme de certification indépendant, pour vous garantir les meilleurs services.

**B&C
OPTICIENS**
21, place Maucaillou
33450 SAINT-SULPICE
ET-CAMEYRAC

Tél. : 05 56 30 21 43
www.bcopticiens.com

www.lesopticienslibres.com

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
et le samedi de 9h30 à 12h30 et de
14h30 à 18h.



Les Opticiens Libres®

EXPERTS EN SANTÉ VISUELLE

RCS BORDEAUX B 442 762 514 - Photos non contractuelles © Opticiens Libres - P0423

Bernard Burou et son équipe



*vous attendent à
St-Sulpice-et-Cameyrac*

*Ce nouveau rendez-vous
des Gourmands est ouvert
du Lundi au Dimanche à midi,
ainsi que les Vendredi
et Samedi soirs.*

*Repas de
Famille ou entre amis
Maximum 60 personnes.*

27, Place Maucaillou - 05 56 30 24 55

CHATEAU
Saint-Sulpice

2000

BORDEAUX

Appellation Bordeaux Contrôlée

MISE EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU

S.C.E.A. Vignobles Pierre et Christophe DUBERGÉ
PROPRIÉTAIRES à SAINT-SULPICE & CAMEYRAC 33450

Tél. 05 56 30 83 06 - Fax. 05 56 30 20 32



INTER SERVICES ASSURANCES

Assureur des particuliers et des entreprises
Auto, Multirisques, Santé, Prévoyance, Épargne et retraite
Pourquoi chercher ailleurs ? Vous avez tout sur place !

8, Place Maucaillou - 33450 ST- SULPICE-ET-CAMEYRAC
Tél. 05 56 30 89 80 - interservicesassurances.fr
Sincèrement vôtre - Hervé du TERTRE
Courtage en assurances numéro ORIAS 07 000 250

RCS BX B 340 495 126



ZI du Bos Plan
33750 Beychac et Caillau

☎ : 05.56.72.44.20 - 📠 : 05.56.72.88.57

✉ : transcom-voyages@wanadoo.fr

Opérateurs de Voyages et Séjours N° IM033100021



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Attendu depuis des années, notre fête du Bicentenaire a remporté un succès sans précédent sur notre commune. Soyez fiers de votre participation, de l'élan de fraternité ainsi créé à travers notre histoire et de votre présence massive, quel que fut votre niveau d'implication et de participation.

Il est coutume de parler, à cette époque de l'année, des nouveautés de l'été. Effectivement les événements n'ont pas manqué sur notre commune.

Au-delà des traditionnels travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie, d'importants travaux routiers ont permis de totalement repenser la voirie et la sécurité sur la rue de Pey de Bos, les routes de Laville et de Montussan ainsi que sur la zone artisanale de Canteloup. Pour chacun de ces chantiers, outre les mises au gabarit et les aménagements d'accès des riverains, la sécurité des piétons et des automobilistes a été prise en compte. La communauté de communes du secteur de Saint-Loubès a entièrement financé ces travaux.

A la rentrée scolaire, l'école présente maintenant une tout autre physionomie. Après une année de travaux, tout a été mis en œuvre pour que les élèves puissent intégrer les 4 nouvelles classes... C'était sans compter sur les mauvaises surprises de dernière minute. Seules 3 classes sur 4 ont été occupées, la situation devant être régularisée après les vacances de la Toussaint. Dans le même temps, direction et enseignants bénéficient de locaux adaptés à leurs missions éducatives.

Notre site Internet a également profité des beaux jours pour se mettre à la page. Il se veut maintenant plus lisible et plus cohérent dans les recherches que vous serez amenés à y faire. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques pour le bien de tous.

Je terminerai cet éditorial par une information de première importance. Dès le 17 janvier 2013, et pour une période d'un mois, notre commune fera l'objet d'un recensement de la population. Chacun d'entre vous recevra la visite d'un agent recenseur choisi par la commune et agréé par l'INSEE. C'est une opération d'importance pour laquelle je vous demande une totale coopération par un accueil chaleureux des agents recenseurs. Nous aurons ainsi une image réelle et fidèle de notre commune, de sa population et nous pourrons ainsi ensemble bâtir son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable rentrée.

Cordialement, votre maire, Claude Pulcrano



sommaire

La vie de la commune p4

Nos écoles p18

 **CME p22**

Joyeuse Sport p23

Nos associations p 24 

 **L'environnement p29**

Les infos générales p30

L'agenda p33

Conseils municipaux p34 

Expression des conseillers municipaux de l'opposition p38

Comme chaque année, **un bon nombre de chantiers**

Rue de Pey de Bos

Cette rue a subi un recalibrage de la chaussée sur toute sa longueur, la création d'un cheminement piétons, la pose de caniveaux béton et de bordures, le busage d'assainissement pluvial, le traitement des entrées charretières en enrobé noir, l'aménagement sécuritaire de voirie (création d'une écluse et d'un plateau ralentisseur au centre du hameau), un revêtement général de la voirie en BB 0/10 d.

Coût des travaux :

secteur 1 : **205 081 €**

secteur 2 : **73 563 €**



Route de Laville : de la route de Sablot à la route de Montussan

Recalibrage de la chaussée à 4,80 m, création de poutres de rives de part et d'autre, marquage au sol de l'arrêt de bus, positionnement de deux stops au niveau de la rue de Villote, revêtement en BB 0/10 d noir sur la chaussée.

Coût des travaux : **66 153 €**

de voirie ont vu le jour sur notre commune



Route de Montussan : de la salle des sports à l'avenue Maucaillou

Pose de bordures caniveaux béton, assainissement pluvial, création d'une voie verte, revêtement en BB 0/10 d noir sur la chaussée et BB 0/6 3 d porphyre rouge sur la voie verte, entrées charretières en BB0/ d noir, signalisation verticale et horizontale.

Coût des travaux : **81 649 €**

5

Zone artisanale de Canteloup

Dépose et repose des bordures et caniveaux, traitement des entrées charretières en structure lourde, réfection des trottoirs en calcaire, reprise partielle de la chaussée en raccordement des caniveaux, mise en place de 30 potelets anti stationnement sur les trottoirs, marquage au sol de quelques places de stationnement et d'un noyau central en zébras pour matérialiser un giratoire, ceci afin de sécuriser l'entrée et la sortie de la rue du Puits Artésien.



Coût des travaux : **75 147 €**

Recensement de la population en 2013

Tous les 5 ans, les communes de moins de 10 000 habitants font l'objet d'un recensement de la population initié par l'Etat.

En 2013, la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac verra une telle opération se dérouler. Ainsi, à compter du 17 janvier 2013, et pour une période d'un mois, des agents recenseurs communaux, agréés par l'INSEE et porteurs d'une carte d'accréditation, vont vous rendre visite à domicile.

Il s'agit de dénombrer les habitations et leurs occupants. A partir de ces données collectées, une cartographie précise de la commune est établie. La connaissance de ces données permet à l'Etat de compter la population de notre pays. Au niveau communal, les dotations financières de l'Etat sont calculées sur ces chiffres et constituent ainsi nos principales recettes budgétaires qui participent au bon fonctionnement de notre commune et des services qu'elle vous rend.

Vous voyez là toute l'importance de cette démarche et l'accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs sera de la plus haute importance. Dans le bulletin municipal de janvier 2013, nous vous donnerons plus d'informations.

La consultation de notre site Internet reste également une source précieuse de renseignements.

6

Hommage de Claude Pulcrano à **Michel Dutoyat**



«En m'adressant à tes collègues du conseil municipal pour leur apprendre la triste nouvelle, j'ai parlé du dur combat de la vie que tu

avais eu à mener, de ce dur combat médical que tu as malheureusement perdu.

Très jeune, ton engagement à l'école des mousses de la Marine Nationale à Saint-Mandrier démontrait déjà le sens que tu voulais donner à ta vie. Pendant de longues années, tu as voyagé à travers le monde, te forgeant ainsi un fort caractère d'adaptation et une passion naissante pour la nature. Même si ta vie de famille a pu en souffrir, tu lui as inculqué ce sens du combat et de la détermination.

En 1968, quittant le métier des armes, tu n'en demeures pas moins un baroudeur et la variété de tes activités professionnelles prouve une fois de plus que tu n'hésites pas à aller de l'avant, à te mettre en avant. La variété de tes actions est la preuve évidente que tu

les as toujours accomplies avec les plus profondes de tes convictions. Militant engagé, bénévole à la Croix Rouge, membre du conseil général des végétaux, et j'en oublie certainement... Tout cela montre combien ta vie a été riche de tout ce sens humain que toi seul pouvait expliquer.

Etre élu a aussi marqué ton engagement pour la vie de notre commune, pour la vie de ton quartier de la Barade, pour le bien-être de tous ceux que tu entourais et conseillais. Voilà trop brièvement résumé tout ce qu'a été la vie de Michel.

A toi Christiane, je voudrais tout simplement t'assurer de mon soutien et de celui de ses collègues élus. Tu l'as admirablement aimé et accompagné avec tes enfants. Ayant bien ciblé sa personnalité attachante et consensuelle, je suis certain que de là haut, il vous en sera toujours reconnaissant.

Michel, il me reste à te dire ce mot qui en la circonstance montre l'attachement que nous tous te portions, il me reste à te dire ADIEU».

Michel Dutoyat nous a quittés le 1er juin 2012.

ETS-ENDUIT-PEINTURE-REVETEMENT



RICHARD Xavier
DECORATION INTERIEURE

/Fax 05 56 30 21 63
06 03 25 55 11

8, chemin Bertrand 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

TAILLE DE PIERRE

Restauration du Patrimoine Ancien
Façade - Cheminée - Badigeon de chaux



ALGEO Henri

7, route de Vayres
33450 St Sulpice et Cameyrac
☎ 05.56.72.85.34

E.P.G.C.
Sécurité Gardiennage

Entreprise Privée de Gardiennage Cameyracaise

22, allée de la Borde
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Tél. 06 18 05 53 86
Fax 05 56 72 85 84
email : epgc33@orange.fr

Peinture, Décoration
Tapisserie, Rénovation
Intérieur & Extérieur



Céline DAVID
Peintre-Décoratrice

06.20.82.19.59



8, Bis Rue de Pey-bos
33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

CAVE - THÉS - CAFÉS

Epicerie Fine - Confiserie
Sels - Sucres - Epices
Chocolats - Cadeaux

Nathalie Ribéreau
33450 St Sulpice & Cameyrac
P. super U 05 56 30 20 67
Ouvert le dimanche matin

AB

Peinture sur bouteilles et verrerie
pour fête anniversaire retraite...

Masculin
Féminin
Enfants

Coiffure
Brigitte G.

MARDI
MERCREDI
JEUDI
9H-12H / 14H-19H

VENDREDI
9H-19H

SAMEDI
8H30-17H

11, Place Maucaillou - 33450 Saint-Sulpice et Cameyrac

MASCULIN FÉMININ
05 56 30 88 50

Sanitaire
Chauffage
Protection incendie

Tél.Fax.
05 56 30 25 15
eurl.arroniz@orange.fr

EURL
ERIC ARRONIZ

Dépôt de bouteilles
GAZ REPSOL
Possibilité de livraison

Agrément QUALIGAZ
SAVI Saunier Duval

Installation
Entretien
Dépannage

Réalisation de réseau RIA
Contrôle de disconnecteur BA

FUEL & GAZ

33, route de Garosse / 33450 St Sulpice de Cameyrac

Le Bus du Glaucome

Les 15 et 16 juin 2012, le Bus du Glaucome a fait étape à Saint-Sulpice-et-Cameyrac, dans le cadre d'un partenariat avec les commerçants du centre commercial (B&C Opticiens, Inter Services Assurances, Super U) adhérents à la Charte Colin Maillard.

Lors de cette première expérience conjointe, l'UNADEV a mobilisé son équipe de dépistage et son unité mobile sur le parking du Super U, en face de l'opticien partenaire de cette opération, pour permettre aux clients de réaliser une évaluation rapide des facteurs de risque du glaucome.

Nous avons reçu durant ces deux journées plus de 50 personnes pour un dépistage gratuit du glaucome et avons invité quelques patients à consulter leur ophtalmologiste dans les semaines à venir (4 suspicions de pathologies ophtalmologiques). Si la première journée nous a permis de réaliser un volume de patients proche de la moyenne généralement constatée sur une journée de dépistage, la seconde a rencontré un succès moins important. Nous avons reçu un très bon accueil de toutes les personnes présentes lors de cette manifestation.

Au-delà du dépistage pur, nous avons pu réaliser une action d'information et de prévention rentrant également dans le cadre des missions du Bus du Glaucome.

Toute l'équipe du «Bus du Glaucome» vous remercie de votre accueil et de votre participation à cette campagne.

Nous restons à votre écoute pour toute remarque ou demande particulière et espérons vivement avoir l'occasion de travailler de nouveau ensemble.



Plus d'informations sur www.busduglaucome.com

L'équipe Bus du Glaucome busduglaucome@unadev.com



Centenaire de la Grande Guerre 1914-2014

C'est le 2 août 1914 que fut lancé l'ordre de mobilisation générale et que débuta la première guerre mondiale.

Les soldats français partirent avec enthousiasme et l'espoir d'une victoire rapide avant Noël....

En 1921 le village décide d'ériger un monument aux morts. On espérait alors que ce serait la «der des ders». Beaucoup d'entre nous ont connu des grands-parents qui avaient vécu le conflit.

Pour commémorer ce centenaire, monsieur Benizeau souhaite organiser en 2014 une exposition sur le thème «ceux de Saint-Sulpice et-Cameyrac morts pour la France»

Si vous possédez des souvenirs de cette époque, documents (photos, journaux etc.), correspondances (lettres, cartes postales, journaux intimes etc.), objets divers, merci de vous adresser à :

Monsieur BENIZEAU - 80, route de Sablot

Saint-Sulpice-et-Cameyrac - Tél : 05 56 30 82 08

Les documents papiers seront scannés et remis à leur propriétaire, pour les objets une convention de prêt sera établie.

La suite fut un désastre, quatre ans de conflit, 1 400 000 morts et disparus pour la France soit 10% de la population active masculine.

A Saint-Sulpice-et-Cameyrac, ce sont 52 de ses enfants qui sont tombés au Champ d'Honneur.

16^e

Biennale des peintres

Les 15, 16 et 17 juin 2012 s'est tenue dans les salons de la mairie, la 16^e Biennale des Peintres sur le thème «Ombre et Lumière».

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 14 artistes peintres et les artistes en herbe des classes de CP de madame Christelle Garnier, CM1 B de mesdames Céline Bagolle et Anne Roux-Lacaze, CE1 A de madame Nathalie Besnard ainsi que les enfants du CLAS avec madame Gisèle Caillard.

Nous avons reçu peu de réponses quant au sondage effectué afin de définir le thème de la 17^e Biennale en 2014. Mesdames, Messieurs les artistes peintres, merci de nous communiquer votre choix dans les meilleurs délais. Le thème demandé par la majorité sera retenu et vous sera aussitôt communiqué.

Nous remercions
et félicitons
tous ces artistes.



Toutes les œuvres étaient
de grande qualité, aux
techniques variées et un public
nombreux est venu
les découvrir.



La mise en réseau effectuée depuis un an déjà entre les six bibliothèques de la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès propose l'accès au catalogue général des ouvrages à cette adresse : www.mediatheques-cdcsaintloubes.fr

Vous pouvez y consulter les nouveautés, rechercher un livre, le réserver, etc.
A Saint-Sulpice-et-Cameyrac, nos sympathiques bénévoles sont présentes les mercredis de 15h à 18h, jeudis de 17h à 19h, samedis de 10h à 12h pour vous accueillir, vous renseigner, vous conseiller et vous faire découvrir nos nombreuses nouveautés.

Pour les achats de livres, un cahier de suggestions est à votre disposition.

De nouvelles peintures et photographies d'amateurs de la commune sont exposées périodiquement dans notre salle.

**Des nouvelles
de la bibliothèque
municipale...**

**Les rencontres
autour du livre**

ont repris le
jeudi 27 septembre
avec grand succès.

**Les Contes
de Sandra** auront lieu
le samedi 20 octobre à
11h à la bibliothèque.

La commune est en effervescence depuis plusieurs mois pour fêter dignement le Bicentenaire de la réunion de Saint-Sulpice et de Cameyrac 1812 - 2012.

Commençons par les réunions préparatoires pendant près d'une année avec les principaux responsables de la logistique, des repas, de l'animation et de la décoration...

La décoration, toutes ces fleurs en papier crépon, fabriquées et façonnées par les résidents de la R.P.A. (Résidence pour Personnes Agées) et quelques bénévoles.

Le panneau 1812-2012 de 7 m2 à l'entrée du stade et ses 2400 fleurs. Les cocardes tricolores confectionnées par les enfants des centres de loisirs, les habitants de Cameyrac, les associations. *Plus de 2000 mètres de drapeaux tricolores au-dessus de nos têtes.*

30 juin
1^{er} juillet
2012



Une autre décoration de la place de l'Ormeau

Le panneau 1812-2012



La magnifique décoration de la place de l'Ormeau à Cameyrac, «disparue la veille de la manifestation»



Les chants des enfants des écoles



Enfants du CLAS

Une partie des enfants ayant bénéficié du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) ont répété toute l'année avec Catherine Englinger (bénévole) pour présenter une pièce de théâtre «le problème».





Maryse et sa chorale

Madame Brun et les joyeux troubadours de l'Entre Deux Mers nous ont interprété des chansons d'autrefois et animé la messe du dimanche matin à Cameyrac.

Le passage des commères, qui nous ont conté quelques faits divers passés au siècle dernier, a remporté un grand succès. Il faut dire que la plupart des interprètes présentes sur scène sont des comédiennes confirmées. Merci aux personnes qui nous ont permis de remonter dans le temps, où tout était permis..... même les bêtises....



Les commères de Saint-Sulpice-et-Cameyrac,

Vive l'Empereur

Il est maintenant 18 h. La partie officielle de ce Bicentenaire peut commencer. Napoléon 1er, encadré de ses deux généraux et de la 18ème de ligne sort de son bivouac. Il fait le tour du stade...

Les maires de la communauté de communes du secteur de Saint Loubès, le Président du Conseil Général et Sénateur Philippe Madrelle, Madame la Députée Conchita Lacuey, Claude Pulcrano maire et les élus de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, les représentants des Saint Sulpice de France dont la créatrice de ces rassemblements Annick Tusseau, la population l'attendent avec impatience et enthousiasme sous les cris de «Vive l'Empereur» quand celui-ci arrive enfin au pied du podium.



Napoléon avec sa garde et le garde champêtre



La 18ème de ligne



Après les discours officiels, Napoléon signe le décret qui unit les deux communes, en présence des deux maires, Claude Pulcrano pour Saint-Sulpice et Pierre Jaguenaud pour Cameyrac.

Les médailles commémoratives et le livre souvenir sont remis aux personnalités.



Signature du décret par Napoléon



Signature du décret par les 2 maires

A la fin de la manifestation, l'ensemble de la population est invitée au vin d'honneur offert par la municipalité et se retrouve autour d'un jambon braisé et d'un méchoui.



Le service à l'auberge de l'Empereur.

Plus de 850 repas sont servis par l'association Saint Sulpice Loisirs et de nombreux bénévoles, qui par leur présence ont fait de cette soirée une réussite exceptionnelle.

Un moment fort : le feu d'artifice sonore et musical.

Que dire de plus, tant l'auteur des textes que les acteurs ont été tout à fait remarquables. Les différentes scènes ont enthousiasmé les nombreux spectateurs présents.





La sortie de la messe

Le repas citoyen, qui a suivi sur la place de l'Ormeau a regroupé plus de 350 personnes dans une ambiance fraternelle, accompagné par les fifres de Saintonge et le groupe Faburden.

Le dimanche matin, c'est tout le village de Cameyrac qui nous attend.

La messe célébrée conjointement par les pères Mounicoux et Vareille a rassemblé un grand nombre de gens en costumes d'époque.



Tout le monde est venu terminer en beauté ces deux jours inoubliables au stade Lamothe. La municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pendant de longs mois pour la réussite de cette manifestation.

Pour éviter d'oublier quelqu'un, aucun nom ne sera cité, mais soyez certains de notre gratitude.

Bernard Poncelet coordinateur, maire-adjoint.

Autres moments forts...



Cameyracais et Saint Sulpiciens à Cameyrac



Les Fifres de Saintonge



Le succès des jeux anciens



3e bataillon des chasseurs de montagne



POIRIER Alain
Artisan Peintre

Étanchéité de Toitures - Pose de Parquet Flottant
Papiers Peints - Revêtements de sol
Peinture Décorative - Enduit Crépi

5, rue des Places d'Artilas - 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
Mobile 06 81 54 30 71
Tél 05 56 99 10 43 - Fax 05 56 99 10 43
Messagerie : alainpoirier2@wanadoo.fr
SIRET 404 708 034 00016 - Code APE 454 J



SAINT SULPICE CONSTRUCTIONS

S.S.C.

Entreprise de
Maçonnerie

- Gros Œuvre
- Terrassement
- Démolition
- Accès Chemin
- Entretien de Bâtiments Industriels

ZA Canteloup
33450 St SULPICE & CAMEYRAC
s.s.constructions@orange.fr

Tél. 05 56 38 26 43
Port. 06 07 58 79 04
06 87 74 82 07
06 33 05 33 12

Daniel Trounday

**DESSINATEUR
MÉTREUR EN BÂTIMENT**

Tous Plans, Permis de Construire
Extension, Neuf et Rénovation

18 Rue Pey de Bos
33450 St Sulpice et Cameyrac.
Tel : 06 87 46 18 11



AP CLOTURE

Pose tous types de
Clôtures et Portails
pour
Particuliers
et Professionnels

Tél : 06 30 40 54 92
Mail : ap-cloture@orange.fr

Pascal MOREZE - Tél/Fax : 05 56 21 48 20
99 route de Cameyrac 33450 SAINT SULPICE & CAMEYRAC



ATPS SURÉLEVATION

Mettez de l'Espace
dans votre Maison

Plus d'Espace !
Plus de Confort !

Lieu dit «Le Bos Plan»
Le Fileur
33750 Beychac et Cailleur

05.56.30.83.97
www.atps-surelevation.fr

SURÉLEVATION DE MAISON
AGRANDISSEMENT
EN OSSATURE-BOIS
CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
BANDEAUX - LAMBRIS
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Tél. : 05 56 30 83 97



Initial

Experts de la location & entretien
d'articles textiles et d'hygiène

- ▶ Vêtements et linge professionnels
- ▶ Équipements en hygiène sanitaire
- ▶ Tapis anti-salissures
- ▶ Fontaines réseau

Initial - Route de Martinat - Tél. : 05 57 97 00 30
33450 Saint Sulpice et Cameyrac

www.initial-services.fr

FIBRE
CITOYENNE



Loto du Lion's Club

Suite à son loto du 18 mars dernier dans notre commune, le Lion's Club de Bordeaux Caudéran a remis le 20 juin dernier au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sulpice-et-Cameyrac un chèque de 300 €.

Un grand MERCI au généreux donateur !



Remise du chèque par le président du Lion's Club de Bordeaux Caudéran, Serge Taudin

*Nas : le séjour s'est très bien passé.
J'ai bien apprécié les repas et tout
particulièrement les petits-déjeuners
variés et très complets !!!*

Et ce n'est pas tout....

... Grâce à leur participation financière, 3 enfants de la commune sont partis en camp de vacances sur le bassin d'Arcachon du 16 au 30 août. Ils sont revenus enchantés et -nous ont-ils dit- «en ont bien profité» !

Justine Delplanque, Anaïs Bourcy Lorgeas et Nas Chapuy les remercient à leur façon...

Leurs témoignages ...

*La colo s'est bien passé.
Je suis allée à la dune du pila et, à la
mer.
merci pour ses vacances.
justine Delplanque
fait le 12 septembre 2012*

Je m'appelle ANAÏS LORGEAS,
j'ai 10 ans, je suis partie en Vacances grâce à Vacances
plein air, en Août 2012, nous étions 2 jeunes filles de la
commune de St SULPICE ET CAMEYRAC à partir parmi
les cent autres enfants de communes différentes, étant
contente de partir au bord de la mer, nous avons fait
beaucoup d'activités extérieur (plage, dune du pyla...)
Nos nuits ce sont faites en marabou de 7 lits et des
armoires, mes copines et moi-même nous nous sommes bien
amusé (soirées à thème, boum...) c'était la première fois que
je partais en colonie même si ma famille m'a manqué,
j'ai adoré mes vacances en colo j'espère un jour pouvoir
repartir pour de nouvelles aventures.
Merci à tous les animateurs qui étaient gentils.
ET VIVE VACANCES PLEIN AIR

15^e rassemblement des Saint Sulpice de France

Saint Sulpice le Guérétois recevait le 15^e rassemblement des Saint Sulpice de France les 23 et 24 juin derniers.

Cette commune de la Creuse d'une superficie de 3 610 hectares (le double de superficie par rapport à Saint-Sulpice-et-Cameyrac), abrite une population de 3 016 habitants, répartis sur de nombreux hameaux. Son patrimoine est riche de plusieurs châteaux et demeures historiques, d'abbayes et églises remarquables, de sites naturels et espaces culturels.

Après le traditionnel pot de bienvenue et la remise de la clé relais à Claude Guerrier, maire de la commune, par Cathy Balland de Saint-Sulpice des Rivoires (Isère), nous étions conviés à un repas suivi de la visite des environs.

La soirée s'est terminée par un feu de Saint Jean d'une hauteur de plus de 10 mètres. Nous garderons de notre séjour un excellent souvenir, en particulier l'accueil que les habitants nous ont réservé.

14 Juillet

Après les festivités du Bicentenaire, le 14 juillet a toutefois été célébré avec un programme quelque peu allégé.

La matinée a été marquée par la traditionnelle **cérémonie au monument aux morts**, organisée par l'UNC et pour la première fois par son président Paul Colin.

La course cycliste n'a pu avoir lieu en raison de contraintes techniques imposées par la Fédération.

Les boulistes par ailleurs s'en sont donné à cœur joie pour leur concours annuel.

Dans le même temps des **structures gonflables** étaient installées dans le parc de la mairie et des **jeux anciens** de la Ludothèque dans la salle des fêtes.

Malgré un temps incertain, la fréquentation de ces

différentes activités ludiques réservées aux enfants comme aux adultes a été au-delà de toute attente.

Suivirent le **verre de l'amitié offert par la municipalité** et le **repas citoyen** organisés dans la salle des fêtes en raison des conditions météo. L'organisation de cette manifestation a été «chapeautée» par Saint Sulpice Loisirs. Il est évident qu'après le superbe feu d'artifice du Bicentenaire, celui du 14 juillet 2012 n'était pas programmé, mais **rendez-vous est d'ores et déjà donné pour le 14 juillet 2013.**



16



Halte TER de Saint-Sulpice-Izon

Nous vous avons rendu compte lors de notre précédent bulletin municipal, de ce qu'il était advenu de notre gare : un tas de gravats. Avec la SNCF, le Conseil Régional et l'accord de notre commune, **une halte TER vient d'être créée. Un parking d'une trentaine de places**, facile d'accès, est dorénavant à la disposition des voyageurs pour les destinations de Bordeaux et de Libourne.

Un emplacement sécurisé spécifique aux deux roues a été créé.

De ce fait, un lieu parfait aussi pour le covoiturage.

Pour les horaires et les abonnements, merci de vous référer au bulletin municipal de mai.
L'avenir est en marche.

**Les travaux
de l'été aux écoles**

Les principaux travaux de cet été 2012 consistaient à finir l'agrandissement de l'école élémentaire «Le Cèdre Bleu».

Il faut bien le dire, ces travaux furent terminés à la toute dernière minute, juste avant la rentrée.

Il est vrai que l'on ne construit pas quatre classes et des bureaux sans quelques surprises et quelques retards, parfois difficiles à solutionner. Heureusement tout est bien qui finit bien !

Le City Stade est opérationnel depuis le début du mois d'octobre ; il pourra être occupé par les écoles pendant le temps scolaire et par la population en dehors de ce temps. Un affichage d'utilisation sera mis en place.

L'école maternelle a subi un rajeunissement côté stade, en particulier la classe dite «bleue».

Concert de musique

offert par les élèves de

Maryse Brun

au profit du CCAS

Eglise Saint Roch

de Saint Sulpice

le 26 octobre 2012

À 20H30

Au programme :

La chorale «les Troubadours de l'Entre Deux Mers» interprétera une dizaine de chansons (les Corons, Glory Hallelujah, le Métèque, Superman, le Téléphone pleure, l'Hymne à l'amour, C'est bientôt la fin, Malheur à celui qui blesse un enfant, l'Ami intime, Amazing grace, Jeanne...)

Mais aussi les œuvres de Chopin, Debussy, Mozart, Carulli, etc.

Maryse interprétera au piano la Sérénade de Gounod, chantée par Marianne et à l'accordéon l'Adagio d'Albinoni.

Entrée 5 € (gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans). Le bénéfice de cette soirée sera reversé dans sa totalité au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Nouveaux arrivants : **réception de bienvenue**

Le 14 septembre, le maire Claude Pulcrano, les adjoints et les conseillers municipaux accueillaient une quarantaine de nouveaux arrivants au restaurant scolaire.

Une fois les adjoints présentés dans leurs différentes fonctions, ce fut le tour des nombreuses associations culturelles, sportives et autres à se mettre en valeur afin de faire connaître leurs actions pour faciliter l'intégration et créer des liens sociaux.

Chacun aura bien compris les atouts et la qualité de vie à Saint-Sulpice-et-Cameyrac !

Un pot de bienvenue clôtura cette manifestation bien conviviale.



Forum des associations.

Ce forum, organisé chaque année, permet aux Saint-Sulpiciens et Cameyracais, notamment aux nouveaux arrivants, de venir s'informer ou découvrir les nombreuses activités proposées par les associations culturelles et sportives de la commune.



Samedi 15 septembre, les présidents, secrétaires et autres responsables des associations étaient au rendez-vous pour rencontrer parents et enfants susceptibles de devenir de futurs adhérents. L'occasion de faire connaissance, de s'inscrire ou se réinscrire afin de s'intégrer et consolider ce tissu associatif.

Un grand merci à tous ces dynamiques bénévoles !

Une kermesse éco-responsable

Pour la première fois cette année, les élèves et l'équipe enseignante de l'école élémentaire du «Cèdre Bleu» ont souhaité faire évoluer leur kermesse afin de diminuer son impact sur l'environnement et de limiter les gaspillages.

Ce projet est l'aboutissement d'un travail de sensibilisation à l'écocitoyenneté qui a été mené dans les classes.

Durant cette soirée du vendredi 22 juin, **un tri sélectif des déchets a été mis en place.**

Les boissons ont été servies dans **des verres réutilisables consignés** (plus de canettes, ni de gobelets en plastique).

Les **sandwichs et grillades ont été réservés à l'avance.**

Le principe des stands de jeux a également été modifié : petits et grands ont pu jouer à volonté sur les stands après qu'ils se soient acquittés d'un «pass-jeu». Plus de petits lots à gagner.

Une grande tombola a été organisée en fin de soirée avec les numéros des pass-jeux où les enfants ont pu gagner des entrées au cinéma, parc d'attraction, forfait découverte d'activités...

Les moins chanceux sont repartis avec un sachet de graines pour les oiseaux.

La soirée s'est achevée par une grande boum.



18

En route pour le CP et la 6^{ème}

Pour la 2^{ème} année consécutive, la municipalité a offert aux élèves de grande section de maternelle et de CM2, un ouvrage marquant la fin de leur scolarité dans leurs écoles respectives.

Après l'avoir découvert avec leurs enseignantes de grande section, les futurs petits CP pourront approfondir le travail sur l'album avec leurs futures maîtresses de CP en septembre prochain.

L'ouvrage sera effectivement le **premier album étudié pour leurs premiers pas dans l'apprentissage de la lecture.** Pour les élèves de CM2, c'est en présence de Laetitia Da Costa, adjointe déléguée à l'Enfance, de Marie-Claude Gé, conseillère municipale et de Clémentine Cau, collégienne élue au Conseil Municipal Enfants que l'ensemble des élèves des classes de mesdames Valérie Cazenabe et Carole Trémège et de monsieur Lionel Ducamp ont

reçu **un ouvrage sur la Mythologie grecque** d'Hélène Montardre. Celui-ci a été soigneusement choisi avec les documentalistes du collège Max Linder de Saint Loubès et leur servira en histoire pour leur prochaine rentrée en classe de 6^{ème}.

Cette remise a été l'occasion pour Clémentine de présenter à ses anciens camarades, le **travail effectué par le CME sur la sécurité routière** et de leur remettre à chacun un **brassard phosphorescent** à glisser dans le cartable ainsi qu'un **marque page** avec les différents numéros d'urgence.

L'ensemble des enseignants et élèves ont remercié la municipalité.





DANSONS LA CARMAGNOLLE, TROIS JEUNES TAMBOURS



LES FILLES DE LA ROCHELLE,



Les enfants
des écoles fêtent
le Bicentenaire



J'ai vu LE LOUP LE RENARD ET LA BELETTE



le bon roi Dagobert



A LA CLAIRE FONTAINE les amours de Saint Jean



La Mère Michèle

BON VOYAGE MR DUMOLLET



Les vacances du ALSH

Zoo, stade, plage, Kid park, spectacle centre, Cap Sciences, jeux d'eau au stade, nuit au stade...



Equipe enseignante maternelle

Les Ecureuils

Pascale Ollivier (MS/GS),
Cécile Pinaud (MS),
Dominique Ducos (MS/GS),
Catherine Normandin (MS/GS),
Catherine Fontaine (PS/MS),
Jocelyne Guégand (directrice, PS)



Equipe enseignante élémentaire

Le Cèdre Bleu

1er rang de gauche à droite :

Vanessa NEENE (EVS), Lionel Lecamp (CM1/CM2), Christine Etchebarne (CE2),
Carole Trémège (CM2)

2ème rang de gauche à droite :

Céline Bagolle, directrice (CM1), Valérie Cazenabe (CM2), Bérangère Gaurat (EVS),

Céline Bonnafous (CP),
Stéphanie Dubourg (CE2/
CM1), Karine Pargade (CE1),
Sandrine Damestoy (CE2),
Audrey Lages (CP/CE1),
Christel Garnier (CP),
Nathalie Besnard (CE1),
Aurore Leporcq (remplaçante)

Manquent sur la photo :

Flora Audy (CE2, CM1),
Léonore Petracca (quart temps
CE2/CM1),
Myriam Biet-Dibat (ZIL)



Rentrée pour le CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité mis en place par la commune l'année dernière, reprend cette année.

Depuis le lundi 8 octobre, 24 enfants de la commune scolarisés à l'école élémentaire «Le Cèdre Bleu» bénéficient de l'aide aux devoirs, encadrés par des bénévoles et Louis (animateur du Centre de Loisirs).

L'organisation est similaire à celle de l'année dernière :
Les lundis et mardis pour les classes de CM1 et CM2.

Les jeudis et vendredis pour les classes de CP, CE1 et CE2.

L'accompagnement s'articule autour de trois temps de 17h à 18h30 :

- d'abord, les enfants sont récupérés par Louis, un animateur du Centre et goûtent ensemble,
- ensuite, encadrés par des bénévoles et Louis qui les

aident, ils font leurs devoirs et apprennent leurs leçons dans un endroit calme, la bibliothèque.

Après les vacances de la Toussaint, le CLAS se déroulera dans l'enceinte de l'école en accord avec Céline Bagolle, directrice de l'école.

- enfin, ils finissent par un temps d'éveil culturel animé également par l'équipe de bénévoles.

L'ensemble des bénévoles reconduit auprès des enfants leur générosité à leur consacrer de leur temps pour partager, encadrer et les accompagner.

Cette année, les activités culturelle et artistique proposées sont les suivantes : peinture, informatique (création d'un journal) et jeux (atelier animé par Sandrine Dhont de l'association «La Rue des Jeux»).

Une soirée jeux et une sortie théâtre et/ou musée seront organisées au cours de l'année.

Cette très belle aventure continue autour de la transmission et du partage. Si vous souhaitez nous y rejoindre, contacter la Mairie.



Une page qui se tourne ...

Mardi 19 juin, les jeunes élus du C.M.E. ont présenté avec Camélia, Elodie, Yasmine et Jérémie (étudiants en BTS) leur projet achevé en salle du Conseil.

De nombreuses personnalités étaient présentes lors de la présentation : Claude Pulcrano (maire de la commune), Nicolas Madrelle (conseiller régional), les maires de la communauté de communes, les élus de la commission Enfance, les élus du conseil municipal, deux professeurs du Lycée des Iris, Céline Bagolle (directrice de l'école élémentaire) et les parents.

Elus depuis 4 ans, ces jeunes achèvent leur mandat sur un projet mené en partenariat avec 4 étudiants en BTS section graphie et imprimerie du Lycée des Iris de Lormont qui ont eu avec succès leur examen.

Ce projet aura été le travail d'une année pour réaliser un véritable outil pédagogique à partager avec leurs camarades.

Le dossier ainsi qu'une affiche, un marque-page et un brassard ont été remis à l'ensemble des écoles élémentaires et des collèges de la communauté de communes.

Le travail des étudiants pour l'ensemble de la réalisation graphique et l'impression a également permis de donner vie à **une mascotte sous le nom de CapiMEy** qui ornera désormais les aventures des prochains CME.

Nicolas Madrelle a souligné le caractère exemplaire de cette opération qui montre que les jeunes n'ont pas peur de s'investir et ont des idées à partir de l'instant où ils y sont sensibilisés.

L'ensemble des convives a félicité les jeunes et les étudiants pour le travail sérieux accompli.

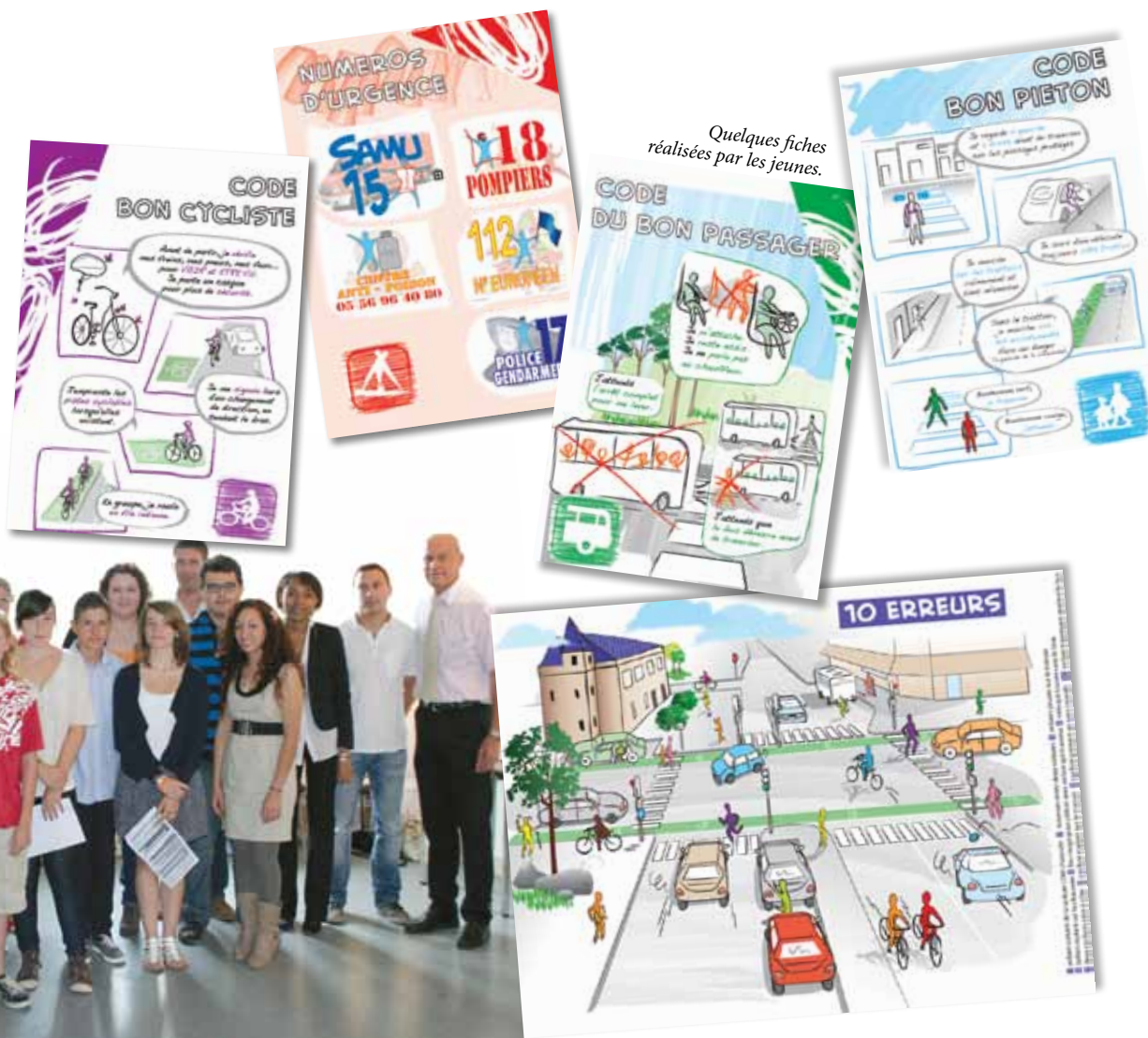
La soirée s'est achevée autour d'un verre de l'amitié et la promesse de retravailler avec le Lycée des Iris.

Dès la rentrée, ces jeunes laisseront leur place à de nouveaux enfants élus.

Des élections seront organisées au sein de l'école élémentaire pour les enfants du Cycle 3 qui souhaitent prendre la relève de leurs camarades et s'investir dans la vie de leur commune.



«La mascotte CapiMEy ornera les aventures des prochains CME»



Gymnastique **volontaire** **SPORT = SANTE**

Si vous souhaitez vous maintenir en forme et préserver votre santé, que vous soyez un homme ou une femme, venez nous rejoindre à la section gymnastique volontaire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

Nous vous proposons 6 séances par semaine sous la houlette de professeurs agréés qui vous feront faire des mouvements cardio, abdos fessiers, stretching, steps, gym tonic, gym douce, danse, zumba, etc...

Les séances ont lieu : les lundis de 9h15 à 10h30, les mardis de 19h à 20h, les jeudis de 8h30 à 9h30 et

19h à 20h, les vendredis de 9h15 à 10h30 et de 18h30 à 19h30, à la salle des sports. Vous bénéficiez de la compétence de 4 professeurs différents et qualifiés. Tous les cours se font en musique et chacun peut y trouver son intérêt et son plaisir.

Les cours ont débuté le lundi 10 septembre, mais vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Tarif 2012/2013 : 88 € à l'année (licence comprise)

Tarifs adaptés - Inscription sur place.

Il est demandé une enveloppe timbrée et un certificat médical (obligatoire).

Pour tout renseignement :

Jean-Claude : 05 56 72 45 50 et/ou

Marie-Claude : 05 56 30 83 49

mail : marie-claude.seigneur2@orange.fr

Les «Rendez-vous» du tennis

Les cours de l'école de tennis ont repris sur nos courts le samedi 15 septembre 2012. Ils se dérouleront sur 32 semaines pour se terminer le 15 juin. Octobre est le mois pour fêter dignement à la fois les 40 ans du club et le club house restauré grâce à la volonté de la mairie et l'aide des services municipaux (merci Philippe et Jean-Paul).

Si vous souhaitez nous rejoindre et pratiquer le tennis en tant que loisir, en compétition, avec des amis ou vous faire des amis, venez nous rencontrer (le samedi de 10h à 13h). **Vous pouvez également nous contacter au 05 56 30 81 81 (club) ou par mail jssstennis@gmail.com**

Football

La J.S.S.C Football

lance sa nouvelle saison...



Autour de son président Franck Pellizzari, la section football de Saint-Sulpice-et-Cameyrac reprend son activité pour une nouvelle saison. Le club ne comptera pas moins de 180 licenciés, joueurs et dirigeants de tous âges, dans un esprit convivial, avec la volonté de porter haut les couleurs de notre commune.

Pour cette nouvelle saison, le club a le plaisir d'accueillir un nouvel entraîneur pour l'équipe fanion ; Claude Maillot, diplômé du brevet d'état aura en charge la gestion de la catégorie séniors, qui sera représentée par 3 équipes. Il sera secondé dans sa tâche par Jean-Pierre Memeteau et Pascal Roperro pour l'équipe réserve et par Alain Fonteneau, Thierry Valente et Hervé Mazelle pour l'équipe 3 sans oublier Philippe Candau pour les vétérans.

Le club propose également son école de football rassemblée autour de son Responsable Technique Jeunes (RTJ) Yannick Dagens et son équipe de

bénévoles passionnés, qui accueillent les enfants tous les mercredis après-midi au stade municipal à partir de 14 h.

LE CLUB RECHERCHE DES JOUEURS ET DES BENEVOLES DANS TOUTES LES CATEGORIES D'AGE A PARTIR DE 6 ANS RENSEIGNEMENTS AU STADE MUNICIPAL OU SUR LE SITE INTERNET JSSSC.FOOTEQ.COM

Composition du bureau 2012/2013

Franck Pellizzari (président) J.P Esquire - P.Vileo - J.Poncelet (vice-présidents) P.Candau (secrétaire) F.Pinaud (secrétaire adjoint) Patricia Faure (trésorière) B.Mealet (trésorier adjoint) R. Le Ray - F.Avila - L.Brousse - P.Faure - Y.Delaveau - D.Dufraise - P.Roperro (membres) et Antoine Avellan (président d'honneur)

Le bureau remercie tous les partenaires, parents et bénévoles qui, par leurs actions et leur dévouement, nous soutiennent tout au long de la saison afin de permettre au plus grand nombre de jeunes et de moins jeunes de s'adonner à leur passion commune.



Pour CRE'ART, la saison 2011/2012 s'est clôturée le mardi 19 juin...

... Voici le bilan de cette année :

Le Téléthon : Cré'Art s'occupe de l'organisation sur la commune et de l'inscription générale ; **au total, c'est 3 575 € de dons qui ont été reversés à l'AFM, dont 2 500 € par notre association, le loto et le traditionnel «Marché de Noël».** Nous avons déjà commencé à travailler pour le prochain et chaque année nous reversons un peu plus, mais pour nous, le montant est toujours insuffisant.

Chaque fête est pour Cré'Art une source d'inspiration, d'idées, de créations : Noël, Pâques, la fête des mères, la fête des pères... mais également les manifestations communales telles que la Saint Vincent, Auto Moto Retro, les Florales. Notre participation a été active pour le Bicentenaire, avec la coupe de plus de 160 jupes pour les enfants des écoles, mais également la confection des décorations de tables et de quelques costumes.

Nos adhérentes viennent de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, des communes voisines, mais également de Bordeaux, Saint André de Cubzac, Carbon-blanc ou Artigues...

Les différentes activités que nous pratiquons sont le cartonnage, l'encadrement, la pâte Fimo, la couture créative, l'aquarelle, le scrapbooking, les meubles en

carton... de nouvelles idées se préparent pour la saison prochaine, telles que l'email à froid, la résine, le tricot ou le crochet ...et toujours de nouvelles activités.

4 animateurs ou animatrices sont présents pour toutes ces activités.

Cré'Art, c'est un échange de savoir-faire, il n'y a pas d'intervenants rémunérés, mais uniquement des bénévoles passionnés.

La reprise des activités a eu lieu le mardi 11 septembre avec l'assemblée générale qui aurait dû avoir lieu en juin, mais le calendrier chargé de cette fin de saison ne nous a pas permis de trouver une date pour cela.

L'association Cré'Art était également présente à la journée des associations le samedi 15 septembre dans la cour de l'ancienne cantine ; celles et ceux qui sont venus nous voir ont pu découvrir nos différentes activités ainsi qu'un échantillonnage des objets réalisés dans nos ateliers. **Pour plus de renseignements, vous pouvez me contacter au 06 16 56 41 62**

Ou par mail : christiane.pulcrano@free.fr



Repas de fin de saison à l'atelier... un pur moment d'amitié et de partage. 27 adhérentes présentes sur 40 femmes et 1 homme inscrits.

MUSICUM

La chorale «les Troubadours de l'Entre Deux Mers», créée par Maryse Brun en 2011 s'est produite sur plusieurs scènes de notre région aquitaine.

Cette équipe de 25 adhérents environ, sympa, dynamique, volontaire, très professionnelle que je félicite avec sincérité du plus petit au plus grand, cherche à s'agrandir d'une dizaine de personnes pour pouvoir -pourquoi pas ?- envisager de monter une comédie musicale...

Pour cela, merci de se faire inscrire auprès de Maryse Brun au 06 68 85 40 20.

Les répétitions se font un dimanche sur deux de 18h30 à 20h, salle de réunion de la mairie.

La cotisation annuelle pour l'année 2012/2013 s'élève à 22 €.

Seule formalité à respecter : le plaisir de chanter pour s'associer à notre charmante équipe ! Nos musiciens sont aussi les bienvenus...

Quelques nouvelles de nos élèves...

Le jeune Fernando Zappas, sélectionné en 2011 à un concours de guitare Flamenco pour participer à la finale à Barcelone, s'est classé 3^e.

Actuellement, 3 jeunes travaillent pour se présenter au prestigieux concours de Claude Khan, célèbre pianiste. Nous vous informerons des résultats en mars 2013.

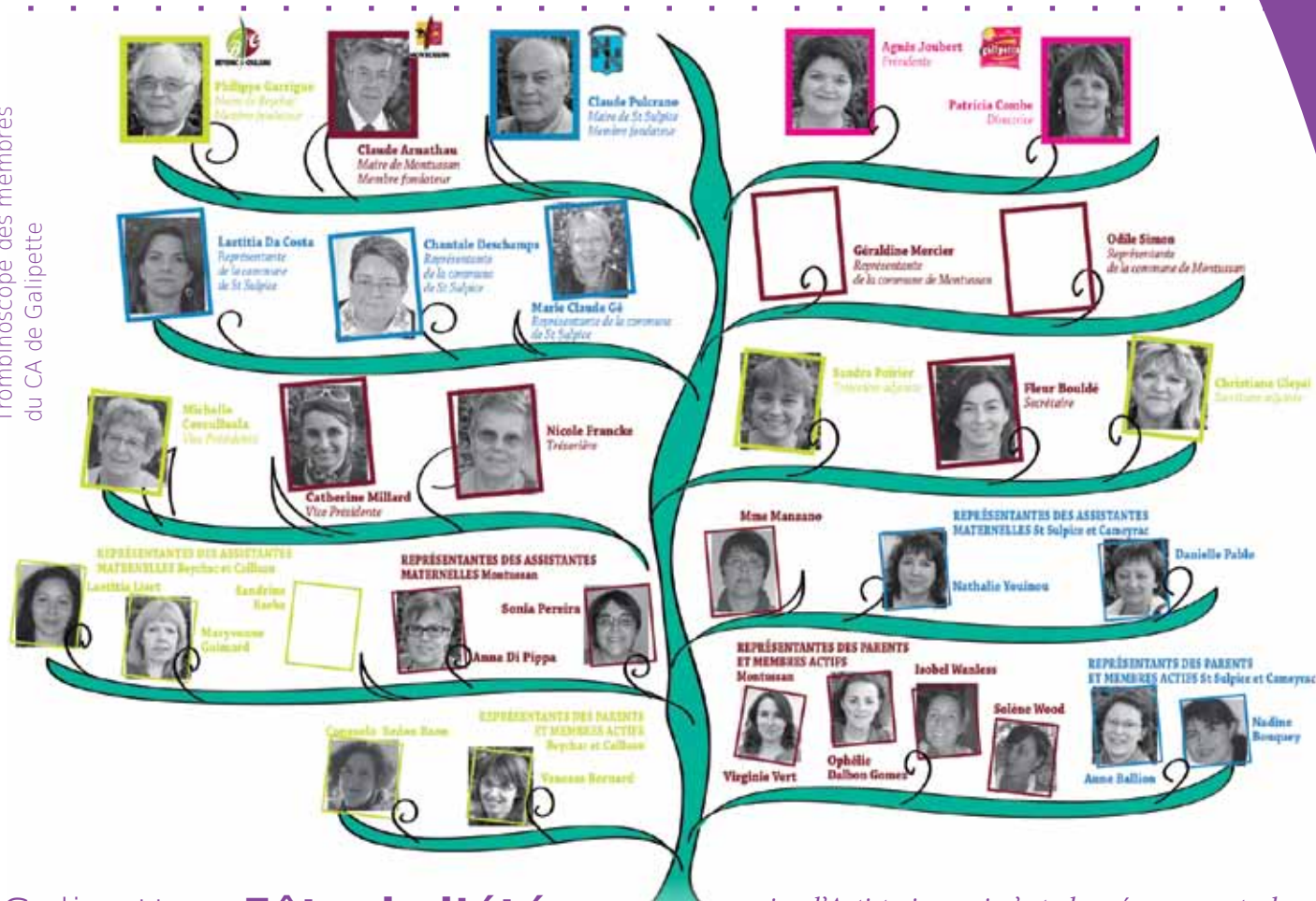
Cours de Musique MME BRUN

Professeur de musique
Diplôme agréé de l'Ecole Supérieure de Paris A.C.F.-A.P.H.

Solfège et Théorie
Piano, Accordéon, Guitare, Harpe, Gembé
Flûte, Xylo, Orgue, Synthétiseur

Rue de Magnan Nord
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

06 68 85 40 20
(Sur rendez-vous)



Galipette : Fête de l'été

Comme chaque année, les professionnelles et assistantes maternelles ont accueilli les enfants et leur famille pour leur traditionnelle fête de l'été. Bien que monsieur Soleil ait été quelque peu capricieux pour ce vendredi 6 juillet, le jardin du multi accueil a fait le plein autour «des quatre saisons».

De jolis parapluies décorés sur le thème ont parsemé les jardins de Galipette. Les enfants ont pu jouer sur les structures gonflables installées à cette occasion et participer à différentes activités dont l'incontournable «pêche à la ligne». Un buffet de gâteaux et de salades préparé par les parents a su calmer les petits ventres affamés en attendant le spectacle. *Cette année c'est la*

compagnie «l'Artisterie» qui s'est donnée en spectacle dans l'église de Beychac et Caillau. Elle était également chargée de l'animation durant l'après-midi où les enfants ont pu écouter au gré des stands, des petites comptines traditionnelles. Un très bel après-midi....

La Fête de l'hiver
aura lieu le vendredi 7 décembre
à 18h30 à Montussan à la salle Carsoule.

A cette occasion, un spectacle musical pour les tout petits intitulé «le bal enfantin» sera joué par la compagnie Percussions des cinq continents. Trois musiciens présenteront des chansons enfantines sur des rythmes du monde entier.





Tir à l'arc. Des médailles et une championne de France

Au cours de l'ensemble de la saison 2011-2012, Les archers de Saint-Sulpice-et-Cameyrac sont montés régulièrement sur les podiums des différents championnats et ont également obtenu de fortes belles 4^e places. Sur le challenge des débutants, compétition départementale réservée aux licenciés de première année, 2 enfants et une adulte se sont distingués.

Lors des championnats de Gironde Salle, Fédéral et Fita, ce ne sont pas moins de 10 médailles qui ont été remportées par nos archers, contre 8 sur les championnats d'Aquitaine de ces mêmes spécialités. Ce nombre aurait pu être encore plus important si notre minime Cynthie Géron avait eu la possibilité de participer à la totalité de ces championnats. En effet, aux dates auxquelles étaient fixés certains des championnats départementaux ou régionaux, la Fédération Française avait décidé d'organiser des tournois nationaux jeunes sur lesquels Cynthie avait eu la chance d'être sélectionnée pour le compte de la Région Aquitaine.

Elle a d'ailleurs fort bien représenté son club et sa région, puisque sur l'épreuve finale, elle termine 3^e en individuel et 1^{ère} avec l'équipe d'Aquitaine. Pour cette jeune fille, la saison ne s'est pas arrêtée là, puisqu'elle était qualifiée pour les championnats de France de tir Fédéral et de tir Fita qui se



La plupart de nos médaillés lors des différents championnats avec de gauche à droite : Christian Uteu (Super Vétéran), Amélie Priem (Minime), Cynthie Géron (Minime), Alexis Géron (Cadet), Gabriel Da Costa (Débutant poussin), Victor Collin (Cadet), Camille Chrétien (Junior), Adrien Siquier (Débutant minime).

sont déroulés respectivement à Lyon du 24 au 26 Août et à Amiens du 28 au 31 Août.

C'est ainsi que nous avons eu le bonheur de la voir monter sur la plus haute marche du podium du championnat de France de tir Fédéral, devenant par là même la 2^e adhérente du club à obtenir cette récompense suprême et la 4^e archère de Saint-Sulpice-et-Cameyrac à monter sur un podium national.

Cette médaille vient couronner une saison de travail intensif, puisque Cynthie a, en outre, obtenu son intégration au pôle Espoir du CREPS de Talence. On ne peut que regretter le fait qu'elle n'ait pu renouveler à Amiens son exploit de Lyon, mais il est très difficile d'enchaîner ainsi 2 championnats de France.

Une telle réussite de nos archers est une réelle récompense pour les dirigeants du club et témoigne de la qualité de l'enseignement du tir à l'arc qui y est dispensée.

L'Atelier de Patchwork : petite association où il fait bon vivre...

Composée d'une vingtaine d'adhérentes, toutes animées par la même passion, l'Atelier de Patchwork a repris ses activités le 2 octobre dernier. Les Ateliers se déroulent le mardi soir de 20h à 23h et/ou le vendredi de 14h à 17h ; ils permettent l'accueil de jeunes femmes actives et de moins jeunes plus disponibles en journée. Animée par une équipe dynamique et résolument tournée vers un patchwork plus actuel, chacune

peut, au travers de cette activité manuelle et tellement féminine, réaliser divers ouvrages ou accessoires qui embellissent leurs demeures... ou celles de leurs amies. En effet, «le partage» est l'une des valeurs véhiculées par ce loisir créatif et moteur de l'équipe. Lors de la journée des associations, le 15 septembre dernier, le stand de l'Atelier, résumait assez bien tout cela : jolie décoration et belles réalisations, un déjeuner partagé en toute convivialité par les adhérentes. La saison 2012-2013 affiche d'ores et déjà, un planning bien rempli avec des projets créatifs, des visites d'expos et des stages avec des intervenantes de qualité. Contact : Valérie ANDERLUZZI 06.72.35.29.58



Un été difficile mais fructueux pour l'église Saint Roch

Les travaux réalisés, beaucoup les attendaient depuis un certain temps. Devenus urgents notamment pour des raisons de mise en sécurité du public, l'ARESC, grâce au soutien et à la générosité de ses adhérents et sympathisants, les a totalement financés de ses deniers et le résultat est là.

Pendant ces deux mois, il a fallu également l'engagement sans compter des bénévoles de l'association, assistés par le personnel communal quand cela était nécessaire, pour que baptêmes, mariages et autres célébrations ou manifestations se déroulent à peu près normalement malgré les fortes perturbations occasionnées par ces travaux importants. Cette première étape étant franchie, l'ARESC se met activement à la recherche de partenaires financiers pour aller plus loin et permettre à ce patrimoine communal d'être rénové comme il le mérite.



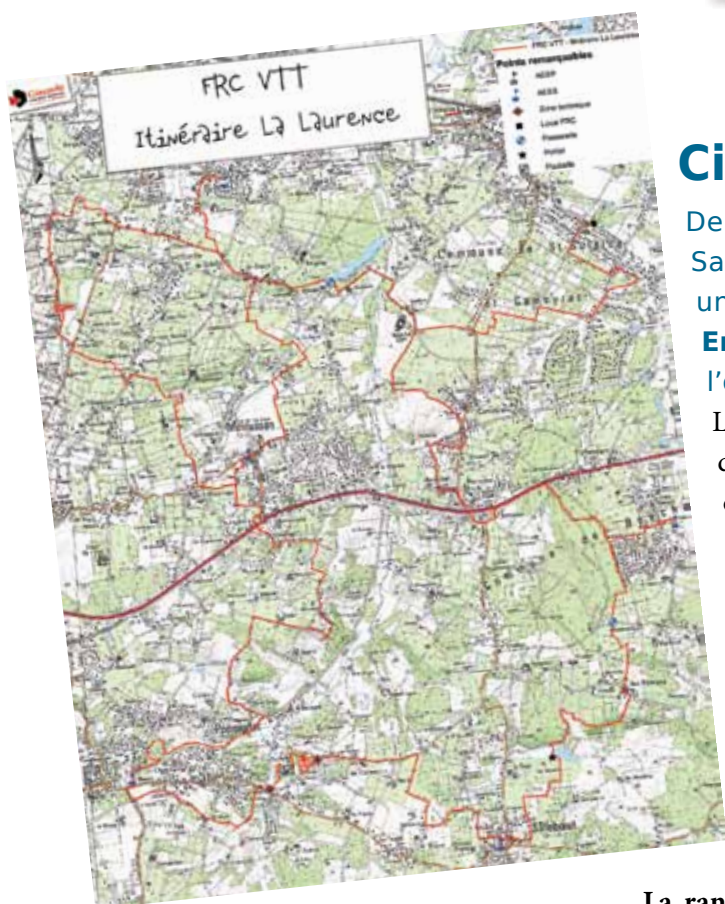
Ecole de danse moderne Teresa

Le dernier spectacle organisé par l'association de danse a été un grand succès, le public a applaudi une grande variété de danses du monde et une démonstration de Zumba.

Les cours de danse ont lieu tous les mercredis de 15h à 20h, dans la salle des fêtes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

Deux cours pour adultes de ZUMBA, tous les mercredis de 14h à 15h et de 20h à 21h ; sur des rythmes latinos (salsa, méréngué...) et internationaux, venez affiner votre silhouette tout en vous amusant !

Pour tous renseignements,
venez nous voir ou contactez-nous
au 06 69 59 69 44



Circuit VTT de la Laurence

Depuis 8 ans, le Free Rider Club VTT de Saint-Sulpice-et-Cameyrac (FRC) travaillait sur un projet de circuit de randonnée.

En juillet 2012, ses efforts ont été récompensés avec l'ouverture officielle du parcours de la Laurence.

Les membres de cette association ont balisé 47 kilomètres de sentiers au travers des bois, des vignes et des chemins communaux, grâce au concours financier et humain du Conseil Général, de l'équipe municipale de Saint Sulpice, de nombreux élus d'autres communes et de quelques propriétaires bienveillants. Que vous soyez sportif aguerri, amateur ou même débutant, vous pouvez emprunter différents circuits, avec un point de départ ou d'arrivée dans chacune des sept communes partenaires : Saint-Sulpice et-Cameyrac, Beychac et Caillau, Salleboeuf, Pompignac, Montussan, Yvrac et Saint Loubès. **La carte est disponible sur le site : vtt-frcsaintsulpice.fr et à la mairie.**

La randonnée du dimanche 2 septembre dernier a inauguré ce

nouveau circuit... Près de 400 vététistes ont pu l'apprécier ! Cet automne, la construction d'un local situé au stade Lamothe achèvera ce beau projet sportif, qui réjouit les vététistes de la région, notamment les 35 jeunes de l'école de VTT du Free Rider Club.

Attention : le circuit sera fermé dans son intégralité du 9 septembre à début mars en raison de réserves de chasses traversées sur les communes de Beychac et Caillau, Pompignac et Saint Loubès.





U.N.C.

Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Commémoration du 11 novembre 2012.

Commémoration de tous les morts pour la France

Rassemblement à la mairie à 10h

Cérémonie au monument aux morts à 10h15

Pot offert par la mairie, salle des fêtes

Cérémonie à Artigues avec les communes voisines, suivie d'un repas (les horaires seront précisés ultérieurement).

YOGA

à Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Le cours créé en 1986, est très apprécié dans la commune....

Le Kundalini Yoga est une science millénaire, issue de la tradition, on l'appelle le Yoga «originel», en cela, il réunit dans sa technologie toutes les formes de Yoga, y compris l'Hatha Yoga qui est le plus connu dans le monde occidental. Le Yoga, connu pour ses nombreux bienfaits physiques et psychologiques, aide à gérer les stress, à maîtriser et canaliser ses émotions, à prendre du recul et à améliorer les comportements dans la vie familiale et professionnelle, à prendre confiance en soi et à développer un esprit positif.

Commémoration du 5 décembre 2012.

Hommage aux morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

Rassemblement à la mairie à 11h15

Cérémonie au monument aux morts à 11h30

20 janvier 2013

Assemblée générale de l'association, petite salle de réunion de la mairie, 9h.

Le Kundalini Yoga est surnommé le «yoga des nerfs solides». La pratique permet d'améliorer sa santé, de s'assouplir et de renforcer les différents systèmes : immunitaire, cardiaque, circulatoire, glandulaire.....

Le Yoga – relaxation et méditation.

Le cours est très complet. Il apporte équilibre et bien être. Les techniques s'adaptent à tous et l'enseignement se transmet dans un souci d'exactitude et de fidélité à la tradition qu'il pérennise.



Salle des Fêtes le Jeudi à 19h30.

Pour tous renseignements Association Sat Nam :

05 57 43 06 73 Nicole Barrère Professeur formateur Fédération FTKY



Téléthon 2012

Le téléthon aura lieu cette année

les 7 et 8 décembre 2012.

A cette occasion, l'association Cré'Art invite toutes les associations à la rejoindre pour que cette manifestation soit à la hauteur de nos ambitions.

Depuis 12 ans, le Téléthon est organisé sur notre commune avec un minimum d'associations concernées ; nous espérons chaque année une mobilisation plus importante.

Pour l'édition 2011 la somme de 3 900 € a été reversée à l'AFM, avec la participation de la Rue des Jeux, des Archers de Saint Sulpice et Cameyrac,

de Saint Sulpice Loisirs, du Patchwork et de l'association Cré'Art.

Rendez-vous donc, le 7 décembre pour le Loto du Téléthon à 20h30 dans la salle des fêtes de la commune et le lendemain, 8 décembre, pour les différentes activités proposées dont le Marché de Noël et la vente de flèches.

La Rue des Jeux organise une soirée Casino le vendredi 30 novembre à la salle des fêtes de Saint Sulpice et Cameyrac. Nous espérons que cette soirée sera une réussite.

Venez nombreux, nous vous y attendons.



Rappel tri sélectif

Depuis quelque temps les employés du SEMOCTOM se plaignent du peu d'attention portée par nos concitoyens au tri sélectif. Ils confondent poubelles jaunes et poubelles ordures ménagères.

Il serait souhaitable de prendre un peu de temps pour contrôler ce que vous mettez dans chaque bac.

Si à l'avenir d'autres manquements importants sont constatés les employés de notre syndicat ne ramasseront plus les bacs et des vérifications seront effectuées.

Nous rappelons que dans les bacs jaunes, seuls les papiers cartons propres, les emballages métalliques et les bouteilles en plastique sont autorisés.

Les grands cartons doivent être pliés ou découpés et mis dans les bacs.

Pour le verre, des bacs de tri sont à votre disposition dans différents lieux de la commune ainsi que pour les vêtements.

Vous les trouverez route de Laville près des Pompiers, face au Super U avenue de Lagrault, au Stade Lamothe et près de Gamm Vert route de Libourne.

Encombrants

Ils sont ramassés le premier lundi de chaque mois à savoir pour la période à venir :

**5 novembre
3 décembre
7 janvier 2013**

Ne pas confondre encombrants avec gravats, tontes, ordures ménagères etc.

Soyez respectueux de nos personnels.

Merci pour eux.



Alimentation biologique

20, Avenue Maucaillou - Saint Sulpice et Cameyrac

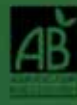
Tél/fax : 05 56 30 55 08 Parking
alleedubio@orange.fr



**FRUITS/LÉGUMES - COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
CRÈMERIE - COSMÉTIQUE - FRUITS SECS
PRODUITS D'ENTRETIEN - MAQUILLAGE - SANS GLUTEN
Mais aussi Pain et Volailles**

**BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE AGROBIOLOGIQUE**

PETKAËNE



Ouvert du mardi au samedi midi
8H00 - 12H30 / 16H00 - 19H00

Z.A CANTELOUP - ST SULPICE et CAMEYRAC
Derrière la station **Spid Lavage**

Tél/Fax : 05 56 30 15 00



La chasse sur la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Information

En raison d'une surpopulation de nuisibles sur notre commune (chevreuils, sangliers, renards), la société de chasse de Saint-Sulpice-et-Cameyrac se voit dans l'obligation d'organiser des battues afin de réguler au mieux toutes ces espèces. En effet, elles peuvent être source d'importantes nuisances : accidents de la circulation, dégât de cultures et/ou de volières et parfois porteuses de maladie.

Pour cela, des battues seront organisées tout au long de la saison de chasse soit de septembre à mars.

Elles seront soumises à un plan de chasse et dirigées par un chef de battues.

Nous comptons sur votre compréhension afin que toutes les règles de sécurité soient appliquées et que le loisir de chacun soit respecté.

Nous demandons à chaque citoyen de respecter le balisage des traques.

Pour le sanglier et le renard les dates de battues et lieux seront affichés à la mairie quelques jours avant.

Pour le chevreuil :

les 29 septembre - 24 novembre

2 décembre 2012 et 20 janvier 2013.

Communiqué de presse de la CPAM Gironde

Nouveau : en cas de refus du générique les assurés doivent régler leurs médicaments

Pour bénéficier de l'avance des frais, les assurés doivent accepter le médicament générique proposé par leur pharmacien. En cas de refus, ils devront régler leur médicament.

Désormais, un assuré qui refuse un médicament générique proposé par son pharmacien ne pourra bénéficier de la dispense d'avance (tiers payant).

Cette disposition s'applique à tous les assurés, quels que soient leur régime d'appartenance et leur situation (bénéficiaires de la Cmu, patients en ALD, en accident du travail, en congé maternité...).

Si le médecin prescrit des médicaments pour lesquels il n'existe pas de génériques, le dispositif ne s'applique pas et le pharmacien peut proposer la dispense d'avance des frais.

Les médicaments génériques sont aussi efficaces, aussi sûrs et plus économiques.

En les acceptant, les assurés participent à l'effort collectif de maîtrise des dépenses de santé et contribuent ainsi à préserver notre système de santé.

**En cas de refus du générique,
vous devez régler vos médicaments.**

Les médicaments génériques, on a tous à y gagner :
aussi efficaces, aussi sûrs, plus économiques !



Fermeture du Bricoboïs

Après plus de 34 années d'activité, le Bricoboïs «Droguerie, Quincaillerie, Bricolage», enseigne emblématique à Saint-Sulpice-et-Cameyrac, situé route de Libourne, vient de fermer.

Prochainement, de nouveaux commerces devraient s'installer dans cette structure de 800 m². La famille Dubrocas, bien connue sur la commune, remercie ses anciens clients, proches et amis de leur fidélité ainsi que du soutien qui lui a été apportée lors du décès, au mois de mai dernier, d'Eric, fils du fondateur de Bricoboïs.

Octobre, mois de mobilisation
du **Dépistage du Cancer du Sein**

OPÉRATION DU ROSE PLEIN LES YEUX

Pour rappeler à toutes les femmes que le dépistage précoce
est la clé pour gagner la bataille contre le premier
cancer féminin et sauver ainsi des milliers de vies.

Le dépistage organisé du cancer du sein, dès 50 ans, c'est tous les deux ans...

La sculpture de Paul Bracq (rond point de la D242) sera,
cette année encore, illuminée en rose.



Vous avez un
projet de création,
de reprise ou de
développement
d'entreprise ?

Le Syndicat mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers vous
propose un accompagnement gratuit et personnalisé

Création et reprise d'entreprise

Mise en réseaux

Recherche de financements

Aide au montage d'aides «Créagir» et prêt d'honneur de «Gironde initiative»

Développement d'affaire

Qui faut-il contacter ? (Sur rendez-vous)

Elodie Bourdais Chargée de mission développement économique

Syndicat Mixte du Pays Cœur Entre-deux-Mers

20 bis Grand Rue 33760 TARGON

Tel : 05.56.23.95.17 Fax : 05.57.34.56.00

E-mail : ebourdais@coeurentre2mers.com

Pour plus d'info : www.coeurentre2mers.com

ESPACE INFO ENTREPRENDRE pour les habitants
de la **CDC du secteur de Saint-Loubès**

Accompagnement individualisé et gratuit pour :

**Créer, Reprendre, Développer,
Transmettre votre entreprise**

Plateforme des Services Publics - mairie de Sainte-Eulalie,

sur rendez-vous le dernier mardi de chaque mois. Tél : 05 57 77 56 60

Aidons-nous les uns les autres

Le Secours catholique informe qu'une collecte nationale aura lieu le **dimanche 18 novembre 2012**.

Les besoins sont croissants en cette période et les dons recueillis permettront d'aider et de soutenir en lien avec les services sociaux, les personnes et familles en difficulté.



L'équipe de bénévoles du **Secours Populaire**



situé avenue Maucaillou (près de la bibliothèque municipale) accueille les personnes en difficulté tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h.

Elles y trouveront de l'alimentation (il faut obligatoirement justifier de l'insuffisance de ses ressources) et des vêtements hommes, femmes et enfants (en accès pour tous).

Nous recherchons des vêtements bébé et enfant. Merci de votre générosité.

Contacts : Monsieur Dominique Rozier

05 56 30 27 13 ou 06 87 59 58 00

Madame Claudine Millepied 05 56 30 85 13 ou

06 78 21 88 38

MERCI DE NE PAS DEPOSER DE SACS NI D'OBJETS DEVANT LE LOCAL EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.

Le Secours Populaire est ouvert toute l'année sauf au mois d'août.

Restos du **CŒUR**

situé 50, route du Stade

à Saint Loubès. **Ouverture le jeudi.**

Les inscriptions se feront à cette

adresse les jeudis 15, 22 et 29

novembre 2012 de 9h à 12h et de 14h à 16h.

L'équipe de bénévoles accueillera les personnes en difficulté tous les jeudis à partir du jeudi 6 décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Pour bénéficier de cette aide, alimentaire ou autres produits (ménagers, hygiène, etc.), il faut obligatoirement être inscrit et justifier de l'insuffisance de ses ressources.

Contact : Monsieur René Paret

05 56 20 48 21 ou

06 36 76 05 89



Renseignements complémentaires

Christophe Bouchet, **professeur de Golf à Cameyrac**

Cours individuels ou collectifs
accompagnement du débutant
au joueur confirmé

Différentes formules possibles

Tél : 06 08 16 47 97

NALAYS Cosmétique

Prothésiste & Styliste onguaire à

domicile, technique Gel UV, et vendeuse
de parfums génériques à prix discount
(réunion à domicile chez des particuliers,
vente en ligne, vente direct...).

35 Bis Av de l'hôtel de ville

33450 Saint Sulpice et Cameyrac

Email : nalays.cosmetique33@orange.fr

Tél : 06 80 47 94 93

Agenda

Octobre

- 26 Concert de musique offert par les élèves de Maryse Brun au profit du CCAS
Eglise Saint Roch de Saint Sulpice,
20h30

Novembre

- 10 Loto Athlétisme, salle des fêtes, 14h30
18 Loto de Saint Sulpice Loisirs,
salle des fêtes, 14h30
25 Loto du CCAS, salle des fêtes, 14h30

Décembre

- 7 Galipette fête de l'hiver, salle Carsoule
à Montussan, 18h30
7 Loto du Téléthon, salle des fêtes 20h30
8 Marché de Noël et vente de flèches
pour le Téléthon, Galerie marchande
de Super U de 9h à 18h
14 Spectacle de Noël de l'école élémentaire
par la Compagnie «les associés Crew»

Janvier 2013

- 13 Repas des aînés, salle des fêtes 12h

Prochain numéro le 16 janvier 2013

Dépôt des articles

avant le 10 décembre 2012

par mail à mairiesaintsulpiceetcameyrac@wanadoo.fr
ou

ghislaine.jauregui@gmail.com sous format .doc
et photos en jpg haute definition.

*Merci de respecter cette date,
sinon vos articles ne seront pas diffusés,
merci de votre compréhension.*

Etat civil

Naissances

8 Juin	Janelle, Leïla MEGHAZI
4 Juillet	Horatio BILBAO
16 Juillet	Maeva, Corine, Andrea VERINES
29 Juillet	Ethan, Théo GUEGAND
02 août	Hatim BAKRAOUI
06 août	Énoha RIEUPET
07 août	Maxens Liam MICOULEAU
31 août	Samuel ALIBERT-OULE

Mariages

26 mai	Yoann Jacques Serge BEURAIN et Maud Carole Julie FOURTEAU
16 juin	Emmanuel MARTIN et Sandra GARCIA
16 juin	Richard Jacques Christian BARREAU et Stéphanie LACAVE
23 juin	Michel Louis René BÉGUIER et Martine Claude COMBRES
30 juin	Daniel SAEZ et Cécile Marie Laetitia LAFFORGUE
14 juillet	Stéphane Pierre André MOREAU et Anne-Sophie GARNIER
21 juillet	Nelson Manuel de ARAUJO et Vanessa Julie PERSILLON
11 août	Fabien Raphaël Diego JORQUERA et Audrey Marion MOINET
18 août	Elvis FORGENEUF et Awalie Anne BASS
25 août	Christophe Gaston POUMARAT et Noëly VALOIS
8 septembre	Guillaume Marie Antoine CHAZAL et Laura Elisabeth BASTIEN
8 septembre	Philippe Pierre BLANC et Yvette Danielle Liliane MORIT

Décès

12 mai	Eric DUBROCAS
4 juin	Marie May Suzanne CHINNAVASSEN veuve VIVIER
9 juin	Settimo FAILLA
13 juin	Alain GENET
15 juin	Marthe BAUDET veuve LAPORTE
18 juin	Jean RAMBEAU
1er juillet	Agapito BUDIS
23 juillet	Josiane, Blanche PINEAU épouse HUIN
23 juillet	Max, Pierre SEURIN
2 août	Alain LOFI
1 septembre	Antoinette BUENECHEA veuve HEREDIA

Séance du 24 mai 2012 à 20 heures 30

L'an deux mille douze, le vingt quatre mai, le conseil municipal de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Claude Pulcrano, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mai 2012

Etaient présents :

M. Pulcrano, maire – Mmes et MM. : Poncelet, Seigneur, Grenet, Taudin, Da Costa, Laurisse, adjoints – Mmes et MM. : Lambert, Jaguenaud, Jolly, Bonnamy, Ornon, Robin, Deschamps, Quintal, Courtazelles, Magri, Auzarel, Tournebize, Bauthéac, conseillers municipaux.

Absents ayant donné pouvoirs :

Mme Jaurégui à Mme Da Costa, Mme Gé à Mme Taudin, M. Budis à M. Poncelet, Mme D'heilly à M. Pulcrano, M. Dutoyat à M. Auzarel.

Absents excusés :

Mme Reynaert, M. Lavigne.

Monsieur Bernard Poncelet a été désigné secrétaire de séance.

Procès-verbal

Le compte-rendu de la séance du 7 mars 2012 ayant été adressé aux membres du conseil municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Centre de Loisirs Sans Hébergement : organisation de séjours et participation des familles.

Madame Da Costa présente les deux projets de séjours qu'elle a mis au point avec le responsable du CLSH.

Ils auront lieu du mardi 17 juillet au vendredi 20 juillet 2012 à Mezels dans le Lot. L'activité principale sera le canoë. Des randonnées, jeux en plein air seront aussi proposées ; du lundi 23 juillet au samedi 28 juillet 2012 dans les Bouches du Rhône à La Ciotat. Un stage de plongée en sera l'activité principale. Il a été allongé d'une journée afin de permettre aux enfants de passer le brevet 1^{er} échelon de plongée.

12 enfants nés en 2003, 2002, 2001, 2000, 1999, soit de CM2, 6ème et 5ème avec deux animateurs pourront y participer. Quelques enfants (2 ou 3) reviennent d'une année sur l'autre, mais il n'y en a pas en liste d'attente et si cela devait être le cas, les enfants qui ne sont pas déjà partis seraient prioritaires.

Monsieur Auzarel se félicite que des enfants souhaitent repartir car cela indique qu'ils souhaitent progresser dans la pratique du sport.

Madame Da Costa précise que dans les deux cas la commune réglera l'ensemble des dépenses de transport et d'hébergement et que le conseil municipal doit fixer les participations des familles.

Le coût pour le stage de plongée est plus élevé, car il est nécessaire de disposer d'un moniteur par enfant et par plongée.

Monsieur le maire précise que la réservation des billets de train très tôt a permis de réaliser une économie importante.

Compte tenu de la durée des deux voyages et du budget prévisionnel qui a été établi, elle propose de demander 400 € par enfant pour le séjour à La Ciotat, et 200 € pour celui dans le Lot. Etant donné le montant il paraît nécessaire de permettre le versement par les parents en plusieurs fois, soit par mensualités de 100 €.

Les recettes seront perçues dans le cadre de la régie de recettes des activités du CLSH.

Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Contrat Local d'accompagnement à la scolarité : gratuité pour le 3e trimestre :

Madame Da Costa rappelle que nous avons décidé de mettre en place à partir de la rentrée de septembre 2011 un service d'accompagnement à la scolarité, soit de l'aide aux devoirs encadrée par des bénévoles.

Ce dispositif intervient sur les 4 jours d'école de 17h à 18h15. Madame Da Costa rappelle que la participation qu'il était prévu de demander aux familles était de 105 € par an, soit 35 € par trimestre, incluant les goûters. Les aides qui nous ont été accordées par la CAF et le département sont supérieures à nos prévisions et il est apparu qu'il est possible d'accorder la gratuité pour le 3e trimestre de l'année scolaire 2011-2012.

L'année prochaine nous serons sans doute amenés à baisser nos tarifs. Monsieur le maire précise qu'un reliquat de 2 000 € a permis d'acheter du matériel. Enfin, les enfants seront amenés vendredi au théâtre des Salinières à Bordeaux.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Admission en non valeur :

Monsieur le maire indique qu'un père de famille n'avait pas précisé qu'il était allocataire du Revenu de Solidarité Active (RSA). De ce fait les services municipaux lui ont été facturés sans tenir compte des réductions auxquelles il pouvait prétendre.

Le total de ces dernières s'élève à 262,50 €.

Ces facturations datant de l'année 2011 laquelle est clôturée, il n'est donc plus possible d'établir des titres d'annulation et il est nécessaire d'admettre l'admission en non-valeur. Nous devons ensuite établir un mandat à l'ordre de monsieur le Trésorier.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Création de postes :

L'évolution des carrières de nos agents qui seront proposés à la Commission Paritaire amène à envisager la création des trois postes suivants au tableau des effectifs : Rédacteur principal pour le CLSH, transformation du poste de Brigadier en Brigadier Chef, adjoint technique principal 2e classe pour un agent du restaurant scolaire et de l'école élémentaire.

Ces postes pourraient être créés à compter du 1er juin. Monsieur Jaguenaud indique qu'il serait cohérent de fermer les postes ainsi libérés.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Local VTT : demande d'une nouvelle subvention complémentaire au Département d'une part et à l'Europe au titre du plan Leader :

Par des décisions précédentes, nous avons approuvé l'inscription au plan départemental des espaces, cycles et itinéraires sport de nature de la Gironde, de l'itinéraire du VTT Trial «La Laurence» et la création d'un aménagement spécifique prévoyant la construction d'un local d'accueil, d'aire d'entrée-sortie principale et de commodités diverses pour le gestionnaire du parcours. Cet équipement sera situé à l'entrée de notre parc des sports.

Sa construction incombe à notre commune et son coût s'élève à 71 039,14 € H.T.

Suite à nos demandes le Département nous a déjà accordé deux subventions pour cet équipement à vocation intercommunale. Il est possible que le Conseil Général nous accorde une autre aide qui pourrait s'élever à 19 116 €.

Par ailleurs, monsieur Seigneur a eu connaissance de la possibilité d'obtenir une subvention de l'Europe au titre des crédits «LEADER». Ces subventions sont instruites par l'intermédiaire du Pays Cœur Entre Deux Mers. Monsieur le maire rappelle qu'avec le temps le projet a été amélioré. Il est donc plus coûteux mais nous avons de plus en plus de subventions.

Monsieur Poncelet indique qu'à l'occasion de cette construction les canalisations d'eau seront refaites.

Monsieur Seigneur a rencontré la responsable de ces dossiers qui estime possible de transmettre notre demande auprès de l'Europe.

Il est donc proposé de confirmer notre décision de procéder à cet investissement et de demander des subventions au conseil général d'une part, et à l'Europe par l'intermédiaire du Pays «Cœur Entre Deux Mers» d'autre part. Enfin, il convient d'autoriser monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et signer les documents nécessaires.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Convention avec le syndicat de Bonnetan sur les rejets d'assainissement non collectifs,

Les eaux usées traitées issues d'une installation d'assainissement non collectif doivent être évacuées, de façon prioritaire, par le sol de la parcelle de l'habitation si la perméabilité est comprise entre 10 et 500 mm/h.

Le rejet en milieu hydraulique superficiel doit donc être considéré comme exceptionnel.

Dès lors que le particulier ne dispose que du fossé d'une route communale, il se doit de demander à la mairie l'autorisation d'utiliser le fossé pour le rejet d'eaux usées traitées issues de son installation.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) doit alors intervenir selon des modalités et conditions définies dans une convention que le syndicat de Bonnetan nous a soumise.

Le Conseil Municipal approuve cette convention à l'unanimité.

Fusion des syndicats d'eau et d'assainissement d'Arveyres et de Bonnetan,

Le schéma départemental de coopération intercommunale de la Gironde (SDCI) propose la fusion des deux syndicats.

Monsieur Poncelet précise que le Syndicat de Bonnetan souhaite cette union, mais que le Syndicat d'Arveyres a refusé. Cependant si tous les conseillers du syndicat de Bonnetan le souhaitent, comme il y a davantage de communes dans le Syndicat de Bonnetan la fusion se fera.

Monsieur le maire précise que les statuts sont en projet. Monsieur Jaguenaud rappelle que le syndicat d'Arveyres nous revend de l'eau. Après, ce qui est important, c'est la fixation du prix de l'eau et donc les statuts.

Il est requis l'accord de la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant la moitié au moins de la population totale de celle-ci.

Le conseil municipal approuve le principe de la fusion à l'unanimité.

Taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus devenus constructibles :

Les cessions de terrains nus peuvent être assujetties à une taxe forfaitaire instituée par une délibération du conseil municipal dès lors qu'un Plan d'Occupation des Sols les a rendus constructibles depuis moins de 18 ans.

Monsieur le maire passe la parole à Monsieur Jaguenaud qui explique les raisons qui incitent à instituer cette taxe, notamment l'existence de la loi SRU et de l'amende que la commune a payée et qui risque d'être majorée si le projet d'exiger 25% de logements sociaux et de multiplier l'amende par 5 vient à être appliqué. Cette situation risque d'être très pénalisante pour notre commune. Or, lorsqu'un terrain

devient constructible, sa valeur est considérablement majorée. Il semble donc normal d'instituer une participation des bénéficiaires, car les nouvelles constructions augmentent l'amende.

Cette taxe qui revient à la commune est assise sur la différence entre le prix d'acquisition et le prix de vente.

La taxe forfaitaire s'applique à la première cession à titre onéreux de terrains nus et dont le prix du terrain est supérieur au triple du prix d'acquisition.

En l'absence d'éléments de référence, il convient de retenir une base taxable égale aux deux tiers du prix de cession du terrain. La taxe est égale à 10% de ce montant. Elle est due par le cédant et se cumule le cas échéant avec l'impôt dû au titre de la plus value immobilière.

Si le prix de vente est inférieur à 15 000 €, il n'y a pas de taxe, de même si la vente est consécutive à une procédure d'expropriation.

Elle ne s'applique donc qu'aux ventes volontaires, onéreuses. La taxe est de 10% sur la plus value.

Monsieur Auzarel est d'accord avec le principe de cette taxe.

Monsieur le maire précise que cette délibération sera transmise à la chambre des notaires et aux services fiscaux.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Monsieur Auzarel indique que le pourcentage de logements sociaux prévu par la loi SRU pourrait monter jusqu'à 30%.

Monsieur Jaguenaud répond qu'il faudrait revoir cette loi car le taux uniforme de 20% de logements n'est pas réaliste, que de plus il n'est pas normal que dans une même communauté de communes il y ait des collectivités exonérées de l'obligation d'avoir des logements HLM et d'autres non, et qu'enfin, on amène des gens à 20 ou 30 kilomètres de leur lieu de travail.

Monsieur le maire propose de saisir les «grands élus» de cette question.

Information sur la majoration de 30% des droits à construire :

Monsieur le maire indique qu'afin de permettre l'augmentation des constructions, la loi du 20 mars 2012, en l'absence de délibération contraire des conseils municipaux, prévoit la majoration de 30 % des droits à construire sur tout ou partie du territoire d'une commune dotée d'un POS ou d'un PLU.

L'objectif de cette mesure consiste à permettre une augmentation des possibilités d'urbanisation, dans les zones déjà construites, par le biais d'extension de bâtiments à usage d'habitation ou de constructions de nouvelles habitations.

Les éléments susceptibles d'être majorés de 30 % sont la hauteur des constructions, leur gabarit (longueur et largeur), l'emprise

au sol des bâtiments ainsi que le coefficient d'occupation des sols.

Aux termes d'une procédure définie par cette loi, les communes ont donc plusieurs possibilités : soit autoriser l'application de cette disposition sur l'ensemble de leur territoire, soit l'autoriser dans certains secteurs uniquement ou enfin en refuser l'application, mais après une procédure impliquant l'intervention d'un bureau d'études, une information du public et en fonction du résultat de la concertation décider d'appliquer ou non cette loi.

Monsieur Jaguenaud précise que les autres règles de l'urbanisme ne changent pas et pense que sur notre commune cette loi n'aura pas beaucoup de conséquences.

Monsieur Laurisse rappelle que le conseil municipal peut à tout moment s'opposer à son application laquelle ne doit durer que trois ans.

En conséquence, et après en avoir débattu, le conseil municipal décide de ne pas s'opposer à la mise en application de cette loi.

Information sur le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale et le projet de dissolution du S.I.V.U. de Saint-Loubès et de la Vallée de la Laurence :

En application du schéma départemental de la Coopération Intercommunale, monsieur le Préfet a informé les communes membres du S.I.V.U. du secteur de Saint-Loubès de son intention d'engager la procédure de dissolution de ce syndicat. Monsieur le Président du SIVU, en charge de l'assainissement a rencontré le Préfet qui accepte de reporter au 1er janvier 2014 cette mesure. En effet le SIVU s'est engagé dans la rénovation de stations d'épuration, ce qui aurait compliqué les transferts financiers.

Le Préfet demande en revanche que la CDC décide de prendre la compétence assainissement.

Pour Monsieur Jaguenaud ce ne sera qu'une délibération de principe.

Concession à ERDF d'un terrain de 4m² sur lequel est installé un poste de transformation :

Electricité Réseau Distribution France (ERDF) nous a demandé d'occuper une parcelle de 4m² située à l'extrémité Est de la route du stade et cadastrée section C n° 44 lieu dit La Lande Nord, pour y installer un poste de transformation et tous ses accessoires alimentant le réseau de distribution publique d'électricité.

Le poste de transformation et les appareils situés sur cet emplacement font partie de la concession et à ce titre seront entretenus et renouvelés par ERDF.

La commune s'engage à laisser accéder en permanence de

jour comme de nuit les agents d'ERDF en vue de l'installation, la surveillance, l'entretien, la réparation, le remplacement et la rénovation des ouvrages et de les laisser disposer en permanence des dégagements permettant le passage et la manutention du matériel.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Questions diverses.

Monsieur Poncelet rappelle que la date de la commémoration du bicentenaire approche, que les inscriptions sont en cours et que les listes se remplissent très rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Horaires et dates des messes et célébrations dans nos paroisses du 20 octobre 2012 au 1er janvier 2013

Octobre

20 octobre
Montussan 18h30 PCV
21 octobre
Sainte Eulalie 18h30 PCV
27 octobre
Yvrac 18h30 PPM
28 octobre
Sainte Eulalie 18h30 PJA
31 octobre
Sainte Eulalie 18h30 PCV

10 novembre
Beychac 18h30 PPM
11 novembre
Izon 10h30 PJA
Sainte Eulalie 9h30 PCV
17 novembre Yvrac 18h30 PCV
18 novembre Sainte Eulalie 18h30 PCV
24 novembre Montussan 18h30 PPM
25 Sainte Eulalie 18h30 PCV

Décembre

1er décembre
Caillau 18h30 PCV
2 décembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV
8 décembre
Saint Sulpice 18h30 PPM
9 décembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV
15 décembre

Izon 18h30 PCV 16 décembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV
22 décembre
Cameyrac 18h30 PPM
23 décembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV
24 décembre
Saint Sulpice 23h PCV
Yvrac 21h PPM Saint Loubès 19h PCV
25 décembre
Caillau 10h30 PJA
Izon 10h30 PPM
Saint Loubès 10h30 PCV
29 décembre
Montussan 18h30 PPM
30 décembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV

Janvier 2013

1er janvier 2013
Sainte Eulalie 11h PCV

MESSE À SAINT-LOUBÈS TOUS LES DIMANCHES À 10H30

Accueil : 13, rue Saint Aignan à Saint Loubès au 05 56 20 41 30
Permanences : mardi, mercredi, samedi : 9h30/12h et vendredi : 9h30/12h - 17h/19h

Contact des prêtres (reçoivent sur rendez-vous) :
Père Christian Vareille (PCV) au 06 08 73 86 61
Père Jean André (PJA)
Père Paul Mounicoux (PPM) au 05 56 20 46 57 ou 06 68 40 39 65

Baptême : inscription 3 mois à l'avance
Mariage : inscription 6 mois à l'avance

Novembre

1er novembre
Izon 10h30 PPM
Saint Loubès 10h30 PCV
2 novembre
Cameyrac 11h PCV
Sainte Eulalie 18h30 PCV
Saint Loubès 19h PPM
3 novembre
Saint Sulpice 18h30 PCV
4 novembre
Sainte Eulalie 18h30 PCV



FUNERARIUM - POMPES FUNEBRES PRIVEES

CONSTRUCTIONS FUNERAIRES

Tarifs crémation extrêmement compétitifs

E.U.R.L. PFPE

B. QUINTANA

SIEGE SOCIAL

91, rue Edmond Faulat - 33440 AMBARES - Tél. 05 56 77 55 60 - Fax 05 56 38 90 31

AGENCE

81, cours d'Albret - 33000 BORDEAUX - Tél. 05 56 24 35 22



«J'ai fait ce que j'ai pu, le reste est à faire» (Michel Dutoyat, 2012)

Notre ami Michel, nous a quittés ce printemps. Malgré son courage, il a malheureusement perdu sa dernière bataille contre la maladie. Sa disparition laisse un grand vide pour nous ses camarades, et nous ne pourrons jamais effacer de notre mémoire ce militant chaleureux, exemplaire et dévoué.

Cet homme pudique était engagé dans de multiples associations, dont la Croix Rouge, ... Aider les autres. C'était d'ailleurs le sens de son engagement comme Conseiller Municipal. Nous l'avons affectueusement dénommé le « Maire de la Barade », car très proche de ses voisins, il ne manquait jamais une occasion de mettre en avant les problématiques de son quartier.

C'était également le sens de son engagement au Parti Socialiste. Militant de la première heure, il a servi notre parti avec une seule idée en tête, totalement désintéressée : faire triompher les idées humanistes de la Gauche, voilà ce qu'il voulait par-dessus tout et qu'il a vu, puisque nous avons fêté ensemble l'élection de Notre Président. Ceux qui ont eu la chance d'entretenir avec lui des rapports amicaux, ont connu son côté farceur qui en faisait l'homme attachant qu'il était.

Merci Michel de tout ce que nous avons vécu ensemble, nous avons eu la chance de te connaître, de travailler avec toi, de rigoler avec toi, mais aussi de rencontrer avec toi ces hommes et ces femmes qui souffrent au quotidien. Nous tenons à remercier tous nos collègues du conseil municipal qui se sont joint à notre peine et ont accompagné Michel de paroles sincères, ainsi que tous les habitants de notre commune qui se sont rassemblés nombreux pour rendre un dernier hommage à ce combattant de l'ombre si sympathique et tellement dévoué, nous continuerons son œuvre ainsi qu'il nous l'a demandé dans son épitaphe.

Patrick AUZAREL, Isabelle BAUTHÉAC, Josiane TOURNEBIZE



POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

**TOUT LE FUNÉRAIRE...
...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM**

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN
RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89



MENUISERIE ESCALIERS CHARPENTE

Nouveau depuis Juillet 2009
SCIERIE

Sciage à façons pour entreprises et particuliers

J.M TROUNDAY & FILS

Z.A de la Landotte 33450 IZON

☎ 05.56.30.83.31 ☎ 06.08.32.22.23

j-marc.trounday@wanadoo.fr

SUPER U SAINT SULPICE ET CAMEYRAC



NOUVEAU

Choisir **coursess.com**



C'EST FAIRE VOS COURSES
SUR INTERNET
AU PRIX DE VOTRE MAGASIN*

U en fait toujours plus pour vous simplifier les courses :

Retrouvez en ligne les mêmes produits aux mêmes prix qu'en magasin

Retirez vos courses au drive de votre magasin (hors préparation de commande)

C'est l'équipe de votre Super U qui fait les courses à votre place

À PARTIR DU 9 JANVIER
**FAITES VOS COURSES
EN UN SEUL CLIC**

Vos courses
préparées gratuitement
à la 1^{re} commande,
et pour vos prochaines
commandes à partir de
150€ d'achats !

* Les prix des produits présents et vendus sur le site Coursess.com sont au même prix que dans votre magasin physique. Hors offres promotionnelles magasin et hors livraisons de préparation et de livraison.

SUPER U
SAINT SULPICE



Horaires
du lundi au samedi
de 9h à 19h 30
Tél. 05 57 34 51 01

sur présentation
de ce bon

5€ offert*

pour **150 €** d'achats sur notre site

coursess.com

*voir règlement en magasin